

Infos Retraités

POUR LA DÉFENSE DES PENSIONS ET RETRAITES

Une étude de la CNAV de 2009 explique que "les réformes de 1993 et 2003 ont eu pour conséquence immédiate de diminuer le niveau de vie des retraités." Le dernier rapport du COR, paru en janvier 2013 montre que le rapport entre le montant de la retraite et le salaire de fin de carrière continue de diminuer, alors que la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein est déjà de 41,5 annuités à 62 ans.

"La désindexation des retraites n'est pas tenable sur le long terme avec des retraités dont le niveau de vie baisse chaque année" estime G. Cornilleau de l'OFCE; son point de vue rejoint celui affirmé par la FSU au congrès de Poitiers. Mis à contribution par le gouvernement pour financer la future réforme de la dépendance et frappés dès le 1^{er} avril par une taxe de 0,3% sur les pensions des retraités imposables, les retraités subiront de fait une baisse de leur niveau de vie.

Pourtant de nouvelles propositions émanent encore de la Cour des Comptes et des tenants du libéralisme économique, pour imposer plus d'austérité aux retraités : augmentation de la CSG à 7,5%, remise en cause de l'abattement de 10%,... Elles s'ajouteront aux mesures déjà mises en œuvre sur les salariés et retraités: gel du barème de l'impôt sur le revenu, suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et veufs, future augmentation de la TVA.

Comment ne pas être inquiets face aux annonces sur la revalorisation des pensions de retraites ! Le gouvernement a révisé à la baisse sa prévision d'inflation (hors tabac) pour 2013, de 1,75% à 1,2%, à la suite des annonces de la Commission économique de la nation. La revalorisation de 1,3 tient donc compte de cette nouvelle prévision à laquelle est ajoutée une correction de 0,1% corrigeant l'écart entre l'inflation constatée en 2012 de 1,9% et la prévision initiale de 1,8%.

De leur côté, les pensions complémentaires Agirc et

Arrco des salariés du privé sont revalorisées à partir du 1^{er} avril à un taux inférieur à l'inflation et pendant trois ans. sous la pression du MEDEF.

Cette pratique de la désindexation totale ou partielle des pensions de l'indice des prix ne pourra que provoquer une baisse importante du pouvoir d'achat des retraités qui s'ajoutera à celle due à l'application des réformes de 2010 pour les futurs retraités.

Comment ne pas être inquiets encore quand lors d'une audience accordée à la FGR-FP au ministère du budget, les conseillers ont reconnu que cette désindexation faisait partie des mesures à l'étude pour la réforme 2013 !

Face aux campagnes de conditionnement de l'opinion opposant les générations répétons que les 16 millions de salariés retraités ne sont pas des nantis, que 5 millions d'entre eux ont une pension mensuelle totale comprise entre 800 et 1200 €, et que la retraite mensuelle moyenne est de 1352 € pour les hommes et 899 pour les femmes. Les retraités ne sont pas non plus responsables de la crise.

Les retraités du SNES-FSU sont solidaires des actions pour les salaires et pour l'emploi, de l'action du 6 avril pour l'éducation. (cf. communiqué FSU).

Réformes des retraites, du financement de la protection sociale, de la perte d'autonomie : la pression pour faire payer les retraités est insupportable.

RASSEMBLONS-NOUS pour exprimer NOS EXIGENCES SOCIALES :

- celle de la défense du pouvoir d'achat des retraités
- d'un accès aux soins pour tous et d'une protection sociale de haut niveau
- de la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la Sécurité Sociale.

Robert Jacquin

à l'appel de la FSU et de la CGT retraités

Manifestation JEUDI 28 MARS

RV 14h30 Métro École Militaire

en direction du ministère des affaires sociales et de la santé (une délégation intersyndicale a demandé à être reçue)

- dans le même temps, les UCR CGT, CFDT, CGC, CFTC, FO et FGR-FP demandent une audience au premier ministre.

- Le 26 Mars la FSU, UNIR-SOLIDAIRES, UCR-CGT, UCR-FO, seront reçues à l'Élysée pour porter une lettre commune au président de la République et défendre nos revendications

Sorties

Conférences

Rencontres

Jeudi 4 Avril

Noisiel

RV 11h Sur le Parvis du RER de Noisiel
RER A direction Marne la Vallée

Ch de Gaulle 10h30 - Chatelet 10h37 - Nation 10h43

La saga industrielle MENIER, une utopie capitaliste et son patrimoine architectural : chocolaterie (extérieurs), cité ouvrière et ferme modèle. Une promenade champêtre de 4 à 5 km entrecoupée d'un repas au bistrot. On peut emporter des jumelles pour mieux voir les détails des bâtiments, classés monuments historiques.

Retour 16h

Visite guidée par notre collègue Sylvie Prévost.

Inscription :

Sylvie PRÉVOST : 06.75.41.89.01
Claude SMADJA : 06.12.53.24.08
ou claudesmadja@club-internet.fr

Pour la suite

Fin mai ou début juin :

Troyes

la vieille ville, la cathédrale, le musée...

Mardi 23 Avril

Ballade dans l'Est parisien

RV 10h

Métro Place des Fêtes

Sortie Compans, Dans le Square

Visite guidée par Ghislaine Bargeton, Marie-France Heilbronner et Claude Smadja

Matinée : les villas de la Mouzaïa, les Buttes Chaumont
Repas au bord du canal de L'Ourcq.

Après-midi : le « 104 », le jardin d'Eole, la Rotonde de La Villette.

Inscription :

Ghislaine BARGETON : 01.43.57.40.39
Claude SMADJA : 06.12.53.24.08
ou claudesmadja@club-internet.fr

Compte-rendu conférences, sorties

Faute de place pour publier dans ce bulletin les compte-rendus des dernières conférences et sorties tout en satisfaisant aux règles de la presse syndicale nous les mettrons bientôt sur le site :

<http://www.paris.snes.edu/enretraite/>

Faire payer les retraités : une idée fixe

Aux yeux de tous ceux qui veulent éviter de prendre des mesures fiscales contre les vrais privilégiés, les 16 millions de retraités sont les victimes désignées. Rembourser la dette, financer les retraites, la perte d'autonomie, l'assurance-maladie, que de projets au nom d'une prétendue justice sociale et d'une solidarité revisitée!

Mais les retraités paient déjà !

70% des retraités n'ont pour seul revenu que leur pension et au 1^{er} avril, cela est sûr, les retraités impossibles acquitteront une taxe de 0,3% pour financer la perte d'autonomie et ce n'est peut-être qu'un début. Par ailleurs, le coût des complémentaires santé est beaucoup plus élevé pour eux. Une enquête de l'association UFC-Que choisir a révélé qu'en 2011 les contrats avaient augmenté de 11,8% en moyenne en 1 an à garanties inchangées et qu'ils représentaient 6% du budget des plus de 60 ans.

Un retraité débourse donc en moyenne 1200 euros par an, soit **2,5 fois plus qu'un actif**.

Et comme pour les actifs: gel du barème des impôts, augmentation des dépenses contraintes, des impôts locaux, fonciers....

Quelles réponses à l'injustice ?

Oui, la progression de la grande pauvreté en France est un scandale. Oui, le chômage de masse est insupportable, la sortie de jeunes sans formation du système éducatif l'est tout autant. Oui, la réforme des retraites de 2010 est profondément injuste et inefficace.

Mais en quoi les retraités devraient-ils être rendus responsables de choix politiques et économiques et être mis rudement à contribution pour ne même pas en corriger les effets désastreux ?

N'y a-t-il pas aussi des raisons de s'indigner que pendant ce temps les hauts revenus n'aient cessé d'augmenter ? 1% des Français les plus riches capte à lui seul plus de 5% des revenus d'activité (salaires), 1/3 des revenus du patrimoine et la moitié des revenus exceptionnels (plus-values de cession).

Carlos Ghosn a perçu en 2011 une rémunération équivalant à 795 années de SMIC. Les laboratoires Sanofi qui licencient avec plus de 8 milliards de bénéficiaires, ont versé à leurs actionnaires des dividendes qui ont augmenté de 65% entre 2005 et 2010.

N'y a-t-il pas des mesures plus justes et plus efficaces à prendre que de "racketter" les retraités ?

Faire de l'impôt, par exemple, un véritable outil de redistribution des richesses par une plus grande progressivité, un élargissement de son assiette à tous les revenus financiers et du patrimoine : ce sont quelques-unes des revendications de la FSU.

Les Retraités refusent de se résigner aux régressions

Les réformes libérales des retraites menées par Balladur en 1993 pour le privé et Fillon en 2003 pour la FP ont remplacé l'indexation des pensions sur les salaires par leur **indexation sur l'évolution des prix à la consommation**. Combinée avec un nouveau calcul des années prises en compte la mesure a abouti à un abaissement du niveau de vie de tous les retraités d'environ 20 %.

Entre 2003 et 2010, alors que l'ensemble des salaires a augmenté de 17,1%, les pensions n'ont progressé que de 11,6% car dans les calculs de l'INSEE, le poids des dépenses contraintes (énergie, logement, transport, santé...) est largement sous-estimé.

Les injonctions de la Commission Européenne de réformer les retraites et de réduire les pensions, entre autres, trouvent des relais dans des campagnes médiatiques stigmatisant les retraités, auxquelles s'ajoutent les recommandations de la Cour des Comptes dès février 2011.

Dans la négociation sur les retraites complémentaires, le Medef a proposé une désindexation des pensions de 1 point par rapport à l'inflation pendant 5 ans (2013-2017).

Et le ministre du budget a conclu que, si l'accord est signé, "on ne pourra pas ne pas en tenir compte" pour l'ensemble des retraites. Aujourd'hui qu'est rendue officielle la nouvelle, pressentie depuis longtemps, que la croissance sera inférieure à 0,8% et que la réduction des déficits dépassera les 3%, le gouvernement entend rassurer Bruxelles, trouver 4 à 5 milliards de plus pour 2014. Et les pensions sont plus que jamais dans l'œil du cyclone.

On reproche volontiers aux organisations comme la FSU de manquer de réalisme quand elles dénoncent dans l'austérité un mauvais choix, incompatible avec la croissance et avec une sortie de crise.

Mais les faits sont têtus ! En Grèce, en Espagne, au Portugal... ce qu'on a retiré aux retraités a-t-il créé quoi que ce soit pour les jeunes, les salariés, les chômeurs ? Les retraités se sont appauvris, c'est tout, sans que la croissance en soit relancée pour autant.

Fiscalité trop avantageuse ou acquis sociaux remis en cause ?

Au nom - toujours - de l'équité et de la solidarité, la Cour des Comptes a dénoncé dans son rapport de septembre 2012 **les prétendus avantages fiscaux** dont bénéficieraient indûment les retraités. Tout y passe: le taux de CSG, l'abattement de 10%, la majoration de pension pour les mères de 3 enfants etc. Frappée d'amnésie, elle oublie que ces mesures ont été établies pour corriger des inégalités. **Ce sont des acquis sociaux** tout à fait légitimes balayés d'un revers de main par une conception de l'équité à géométrie variable. L'horizon qu'on nous propose est celui d'une solidarité dans la précarité. Bel avenir en effet...

Privilégiés par leur patrimoine?

C'est le leitmotiv de nos contempteurs. Selon les sources, entre 65% et 75% des retraités sont propriétaires d'un appartement ou d'une maison. Que cela fasse scandale qu'une vie d'économies ait permis cet investissement en dit long sur le modèle social qui s'inscrit en creux dans cette campagne.

Parlons donc de l'augmentation des charges, de celle de l'impôt foncier, des coûts d'entretien...

Mais parlons aussi des profits réalisés par la spéculation immobilière, des prêts bancaires, de l'absence d'aide au logement pour les jeunes enseignants par exemple...

Quant aux revenus financiers des retraités, quand ils en ont, quoi de plus normal qu'ils relèvent de la fiscalité. Mais, cité par un article des "Échos" du 15/11/2012 l'économiste H. Sterdyniak invite à relativiser ces ressources du patrimoine: "Les revenus financiers des grandes familles riches se concentrent chez les personnes âgées" Les Bettencourt, Wendel, Mulliez et autres tirent la moyenne vers le haut.

Ne nous laissons pas impressionner par les faux semblants qui masquent les vrais privilèges et occultent les mesures fiscales et sociales nécessaires.

La pension doit demeurer un traitement continué qui reconnaisse les qualifications acquises, les richesses produites - fût-ce de biens non marchands comme l'éducation - qui assure aux retraités un niveau de vie à peu près équivalent à celui qu'ils avaient comme actifs et permette de vivre la retraite dans la dignité.

ACTION

"La FSU s'oppose au projet de gel, de désindexation totale ou partielle des retraites et pensions qui aggraverait le décrochage du niveau de vie des retraités actuels et futurs... Elle revendique un rattrapage du pouvoir d'achat. L'indexation sur les salaires reste la référence à défendre en lien avec nos revendications salariales" (congrès de Poitiers 2013)

Puisque la Section Fédérale Nationale des Retraités de la FSU est toujours exclue de l'inter-UCR par un veto de la CFDT, elle s'est adressée à chacune des Unions Confédérales de Retraités (CGT, CFDT, UNSA, FO, CGC, CFTC FGR-FP) pour examiner les suites à donner à l'action du 11 octobre. L'inter UCR s'est réunie le 7 février (sans la FSU, bien sûr). La CFDT s'est déclarée hostile à une manifestation avant le 1^{er} avril mais prête à une démarche collective type lettre ouverte au premier ministre et conférence de presse. L'accord s'est fait entre FSU, UNIR-SOLIDAIRES, UCR-CGT, UCR-FO -pour porter au Président de la République une lettre commune réclamant l'application de la loi pour la "revalorisation" des pensions et rappelant nos revendications. La délégation sera reçue à l'Elysée le 26 mars.

**Jeudi 28 mars
14h30
Manifestation Retraités
École Militaire**

**Jeudi 4 avril
11h Noisiel**

**Samedi 6 Avril
14h
Manifestation FSU
Bastille**

**Mardi 9 avril
9h30
Assemblée Générale
FGR Paris**

**Mardi 23 avril
10h Est Parisien**

**Jeudi 16 mai
Régionale FGR Île de
France**

Les élèves et les jeunes ont besoin d'une vraie refondation du système éducatif. L'avenir de chaque jeune, de notre société, la nécessité de relever les défis qui s'imposent qu'ils soient économiques, écologiques ou culturels impose d'investir aujourd'hui dans l'Éducation.

Il s'agit d'assurer la réussite de tous les élèves, d'élever le niveau de qualification, d'augmenter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur et de mettre fin aux sorties sans qualification. Il est temps d'assurer une amélioration des conditions de travail et de rémunération des personnels, de mettre un terme à la crise de recrutement, en rupture avec les politiques éducatives précédentes.

Cela doit se faire avec les personnels et l'ensemble de la communauté éducative s'appuyant sur leurs expériences, leurs savoir-faire, la connaissance de leurs métiers et de l'utilité de leurs missions.

Malgré des avancées dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'École soumis au Parlement (créations d'emplois, rappel des valeurs qui doivent fonder l'École, priorité à l'école primaire...), des manques ou des continuités avec les politiques précédentes ne permettront pas les transformations nécessaires.

Pour tenir les engagements d'un projet ambitieux de l'école maternelle jusqu'à la fin du lycée et de l'enseignement supérieur, il faut donc aller plus loin.

C'est pourquoi la FSU se prononce :

- Pour des lois de refondation de l'École et sur l'enseignement supérieur et la recherche porteuses :
 - . d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, qui passe par la prolongation de la scolarité obligatoire à 18 ans,
 - . de la reconnaissance sociale de tous les métiers de l'éducation.
- Pour une meilleure qualité des temps éducatifs et une amélioration des conditions de scolarisation des élèves (effectifs, contenus enseignés...). Pour une réforme des rythmes réussie, cohérente pour le système éducatif, pensée sur la journée, la semaine et l'année s'articulant avec les rythmes sociaux et familiaux, élaborée en concertation avec les différents acteurs. Pour les écoles cela passe par un report de la réforme en 2014 pour donner

le temps à une réécriture du décret.

- Pour une rentrée 2013 qui rompe avec les précédentes, avec annonces de mesures immédiates (école, collège, lycée, éducation prioritaire...).
- Pour la mise en place de mesures concrètes permettant aux enseignants comme à l'ensemble des personnels de l'Éducation d'exercer encore mieux leur métier au quotidien (révision des contenus enseignés, formation initiale et continue, diversification possible des pratiques professionnelles...). La priorité à la prévention de la difficulté scolaire est une nécessité.
- Pour une relance de l'Éducation Prioritaire car l'École doit contribuer à davantage d'égalité sociale sur l'ensemble du territoire.
- Pour une amélioration des conditions de travail, d'emploi et de service de tous les personnels (temps de travail, missions, évaluation, gouvernance...) et le développement de l'offre de formation.
- Pour que soit mis fin au gel du point d'indice et pour une réelle revalorisation salariale pour tous les personnels abandonnant les logiques d'individualisation et de rémunération au mérite.
- Pour la création des postes et la programmation des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions. Pour un véritable plan d'envergure de lutte contre la crise de recrutement (formation initiale et continue, pré recrutements...). Pour le maintien de la maîtrise par l'État des cartes de formations professionnelles, et donc contre la décentralisation envisagée. Pour le maintien du service public de l'orientation scolaire et de ses personnels dans l'éducation nationale.
- Pour une autre loi sur l'enseignement supérieur et la recherche que celle proposée par la Ministre. Il faut une loi en rupture avec la LRU et les RCE, l'AERES et le pacte recherche, le CIR...

Nous refusons de nous résigner aux conséquences sociales de la crise sur les enfants et les jeunes. Nous affirmons qu'il y a urgence à assurer la réussite de tous. C'est « mieux d'École » qu'il faut organiser pour tous les élèves, à tous les niveaux d'enseignement.

Afin de permettre la nécessaire démocratisation du système éducatif, la FSU appelle tous les personnels à se mobiliser pour défendre un projet éducatif ambitieux qui réponde aux attentes des jeunes, des personnels et de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

La FSU appelle les personnels à participer massivement à la manifestation nationale pour l'éducation à Paris le samedi 6 avril prochain.